

## Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle des membres

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée générale annuelle (AGA) de la Société canadienne de la sclérose en plaques se tiendra le samedi 26 juin 2021, à 13 h (heure avancée de l'Est), aux fins suivantes :

- i. réception des états financiers vérifiés pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 ainsi que du rapport de l'expert-comptable responsable;
- ii. élection des administrateurs de la Société de la SP;
- iii. nomination de l'expert-comptable;
- iv. tout autre point supplémentaire et complémentaire dûment soumis à l'assemblée.

Comme cela est envisagé dans le cadre du règlement administratif de la Société de la SP, les administrateurs ont décidé que l'assemblée se tiendra entièrement par un moyen de communication électronique – soit par vidéoconférence ou par téléphone.

Le 4 juin 2021, les états financiers vérifiés seront affichés sur le site Web de la Société de la SP, à l'adresse [www.scleroseenplaques.ca/a-propos-de-nous/gouvernance](http://www.scleroseenplaques.ca/a-propos-de-nous/gouvernance), ou envoyés par la poste aux personnes qui en auront fait la demande en composant le (514) 225-9579.

Conformément aux actes constitutifs de la Société de la SP, le conseil d'administration doit être composé d'un minimum de douze et d'un maximum de dix-sept administrateurs; il a le pouvoir d'établir le nombre de ses membres dans une fourchette allant de douze à dix-sept. Ce nombre est actuellement de quinze. Le mandat de deux administrateurs actuellement en poste prendra fin à la prochaine AGA. Les membres désireux de soumettre une candidature pour l'un des postes vacants sont priés de fournir des renseignements biographiques au plus tard le vendredi 4 juin 2021, à 16 h (heure avancée de l'Est). Les notes biographiques sur les personnes mises en candidature seront diffusées sur le site [www.scleroseenplaques.ca/a-propos-de-nous/gouvernance](http://www.scleroseenplaques.ca/a-propos-de-nous/gouvernance) au plus tard le 4 juin 2021.

Conformément à son règlement administratif, la Société de la SP compte une seule catégorie de membres. Tout particulier qui désire faire prévaloir les buts de l'organisme peut en être membre. L'adhésion à la Société de la SP est administrée par les divisions et les sections locales, conformément à la Politique relative à l'adhésion et au statut de membre. Les participants à l'AGA doivent être des membres en règle de la Société de la SP, conformément aux règles de gouvernance de l'organisme. Seront considérées comme membres en règle les personnes qui auront été admises à titre de membres de la Société de la SP au moins quatre-vingt-dix jours avant l'AGA. Les personnes ayant déjà été membres de la Société de la SP peuvent renouveler leur adhésion juste avant la tenue de l'AGA à condition toutefois qu'il ne se soit pas écoulé plus d'une année depuis l'expiration de leur adhésion.

Les membres en règle assisteront à l'AGA virtuellement, soit par téléconférence ou par téléphone. Nous vous prions de vous inscrire à l'avance à l'AGA en écrivant à [adhesion@scleroseenplaques.ca](mailto:adhesion@scleroseenplaques.ca) ou en composant le (514) 225-9579 d'ici au 4 juin 2021. L'information dont vous avez besoin pour assister à l'assemblée vous sera fournie lors de votre inscription.

Les membres qui ne peuvent assister à l'assemblée sont priés de dater et de signer la procuration ci-après, de la détacher, puis de la retourner au Bureau national de la Société canadienne de la SP, au 250, rue Dundas Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5T 2Z5, ou de la numériser et de l'envoyer par courriel à [adhesion@scleroseenplaques.ca](mailto:adhesion@scleroseenplaques.ca) au plus tard le vendredi 4 juin 2021, à 16 h (heure avancée de l'Est), à l'attention de madame Sara Lawson.

DATÉ à Toronto, Ontario, ce 5 jour de mai 2021.

John Clifford, Secrétaire

**VOUS POUVEZ VOTER PAR PROCURATION.  
LE FORMULAIRE DE PROCURATION EST FOURNI PLUS BAS.**

---

**Procuration de la Société canadienne de la sclérose en plaques  
pour l'assemblée générale annuelle du 26 juin 2021**

Par les présentes, le soussigné nommé John Folka ou, à son défaut, Gayelene Bonenfant, Susan Senecal, John Clifford ou \_\_\_\_\_ (toute autre personne pouvant être nommée mandataire) à titre de mandataire avec pouvoir de remplacement et l'autorise à assister, au nom du soussigné, à l'**assemblée générale annuelle qui sera tenue le samedi 26 juin 2021**, à voter à l'occasion de cette assemblée et de tout ajournement correspondant, et à voter ou à agir autrement à ce moment-là pour le soussigné ou au nom de ce dernier en ce qui concerne toutes les affaires pouvant être présentées durant l'assemblée, de la même manière que le soussigné si celui-ci avait été présent.

DATÉ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2021

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom de famille : \_\_\_\_\_  
(caractères d'imprimerie)

Adresse : \_\_\_\_\_  
(caractères d'imprimerie)

Ville : \_\_\_\_\_ Province/Territoire : \_\_\_\_\_  
(caractères d'imprimerie)

Code postal : \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_  
(caractères d'imprimerie)

**NOTE DE PROCURATION**

1. La personne désignée sur le présent formulaire de procuration entend voter pour \_\_\_ ou contre \_\_\_ [**cocher l'option appropriée**] les résolutions énoncées dans l'avis de convocation autres que celles qui concernent la nomination d'un expert-comptable et l'élection d'administrateurs.
2. La personne désignée sur ce formulaire de procuration entend voter \_\_\_ ou s'abstenir de voter \_\_\_ [**cocher l'option appropriée**] relativement à la nomination d'un expert-comptable ou à l'élection d'administrateurs.
3. La personne désignée sur ce formulaire de procuration votera ou s'abstiendra de voter conformément aux directives fournies par le membre qu'elle représente dans le cadre de tout scrutin pouvant être tenu sur une question nécessitant une décision.
4. La présente procuration confère également à la personne désignée sur ce formulaire de procuration le pouvoir de voter à sa discrétion, relativement aux modifications des points précisés dans l'avis de convocation ou à tout autre point qui pourra être dûment porté devant l'assemblée.

**Veillez dater, signer et retourner cette procuration à l'attention de madame Sara Lawson, à la Société canadienne de la sclérose en plaques, Bureau national, 250, rue Dundas Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5T 2Z5, au plus tard le vendredi 4 juin 2021, à 16 h (heure avancée de l'Est). Vous pouvez aussi la numériser et l'envoyer par courriel à [adhesion@scleroseenplaques.ca](mailto:adhesion@scleroseenplaques.ca).**